

Maison de la Consommation Solidaire et Ecologique
association loi 1901 n° 0061022867

PROCES VERBAL de
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 15/03/08

En date du 15 mars 2008 à 15h30;

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale Annuelle s'est réunie à la Maison des Associations à Antibes, étaient présents 22 membres sur 40, présidé par Julien BIRI, le président pour soumettre à l'ordre du jour:

- I/ Rapport d'activités
- II/ Rapport financier
- III/ présentation des nouveaux producteurs & de la nouvelle saison de distribution de panier
- IV/ discussion
- V/ Elections : renouvellement du Bureau et du conseil d'administration

I. RAPPORT D'ACTIVITES

La MCSE est née l'an passé, d'une envie de consommer de meilleurs produits alimentaires à un coût raisonnable tout en permettant aux producteurs d'en tirer un revenu décent. La saison dernière nous avons pu organiser la livraison de quinze paniers de légumes chaque semaine pendant 9 mois.

L'action fut un premier succès, malgré la décision du producteur de ne pas continuer cette action avec nous.

Cette année nous avons décidé de continuer notre action. Avec de nouveaux producteurs, nous pourrions augmenter le nombre de paniers de légumes. Cela permettra de satisfaire les nombreux consommateurs qui l'année dernière n'ont pas pu s'engager pour des paniers de légumes.

Devant la diversité nouvelle des paniers, l'organisation des distributions de paniers se complique. Les adhérents en fonction du producteur avec lequel ils s'engagent seront regroupés auprès des responsables de commission, et s'organiseront ensemble pour la bonne marche des livraisons.

Correspondance : C/O J. VIGON 185 chemin St Péchaire 06600 ANTIBES

courriel : mcse_antibes@yahoo.fr
blog <http://maisoncse.canablog.com/>

Maison de la Consommation Solidaire et Ecologique

association loi 1901 n° 0061022867

2

II RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente rapidement le rapport financier. Nous n'avons ouvert de compte bancaire en 2008. il n'y a donc pas eu de mouvement.

Les 21 cotisations soit $21 \times 5 = 105\text{€}$ ont été mis en compte d'attente, en attendant l'ouverture d'un compte en banque.

L'association n'a pas eu à faire de dépenses en 2007. Le bilan financier 2007 de l'association présente un solde positif de 105€.

III / PRESENTATION DES NOUVEAUX PRODUCTEURS & DE LA NOUVELLE SAISON DE DISTRIBUTION DE PANIER

Le président laisse la parole aux producteurs, pour qu'ils se présentent, qu'ils présentent leurs exploitations et la motivation qui les poussent à être nos partenaires.

Mr Jean Pierre PHILY:

Ma femme et moi nous sommes installés sur la commune de Montauroux il y a neuf ans et dès le départ nous avons fonctionné en agriculture biologique, et nous y tenons une ferme auberge. Depuis plusieurs années nous livrons l'AMAP de Montauroux, dont le siège est installé dans notre ferme. Nous avons décidé de nous lancer avec vous dans le cadre d'une réorientation d'activité. L'activité ferme auberge nous prends beaucoup de temps et nous éloigne de notre activité originelle: l'agriculture. En augmentant notre production et en la commercialisant par panier, nous serons à même de réduire la part de l'activité ferme auberge dans notre fonctionnement.

Mr Jean Claude BRESSI:

Je suis un agriculteur traditionnel, je ne suis pas bio. J'utilise des traitements sanitaires. J'en utilise peu, et pas sur toutes mes cultures.

Mon activité est l'agriculture, mais je suis aussi entrepreneur paysagiste, le revenu de mes terres n'est pas suffisant.

Je produis des céréales et des légumes. Dans le cadre de ma production il m'arrive d'avoir recours à des traitements chimiques. Sur les pommes de terre et les tomates. Mais je suis rigoureux dans leur utilisation.

Mr Fabien PONTELLO:

Je suis en charge d'une entreprise de livraison de paniers de légumes qui fonctionne comme une coopérative. Je me suis lancé dans cette activité après avoir rencontré des producteurs et des consommateurs sensibilisés à ce type de commercialisation. Le siège de mon entreprise est installé sur l'exploitation de l'un d'en eux. Les légumes sont produits selon le cahier des charges de l'agriculture raisonnée. Je livre aussi des fruits.

Mr Didier CARDELLI n'ayant pu se libérer, Le Président le présente :

Correspondance : C/O J. VIGON 185 chemin St Péchaire 06600 ANTIBES

courriel : mcse_antibes@yahoo.fr
blog <http://maisoncse.canablog.com/>

Maison de la Consommation Solidaire et Ecologique

association loi 1901 n° 0061022867

Mr Cardelli est un agriculteur installé sur la commune de la Roque Esclapon. Son exploitation est en conversion à l'agriculture biologique. Il produit des fruits et légumes de saison. Il est présent sur le marché Provençal du cours Massena et vous pouvez aller le rencontrer là-bas pour plus de précisions.

Mr Phily précise le contenu d'un de ses paniers à titre indicatif pour donner une idée des quantités et variétés de légumes qui seront distribués.

Le Président:

Cette année les paniers de légumes s'organiseront différemment de l'an passé. Un contrat sera signé entre chaque consommateur et l'association, puis l'association signera avec chaque producteur un contrat pour l'ensemble des paniers escomptés.

Nous souhaiterions mettre en place un panier de légumes solidaire, pour permettre à des familles en difficultés de pouvoir recevoir des paniers de légumes à moindre coût.

Le secrétaire :

Il sera proposé à chaque adhérent la possibilité de régler un panier "solidaire" du montant du panier pour lequel il s'est engagé.

Ainsi si trente adhérents engagés pour un panier à 12 euros règlent un panier solidaire, l'association sera en mesure de proposer à une famille en difficulté de pouvoir accéder à un panier hebdomadaire à moitié prix.

Le trésorier

Cette idée n'est pas encore arrêtée, nous en sommes à la phase de réflexion et nous vous invitons à participer à cette réflexion. Nous avons pensé nous en remettre au CCAS de la ville d'Antibes pour la détermination des familles.

IV DISCUSSION

De l'assemblée:

Pour les deux semaines de vacances permises aux consommateurs. Je voudrais signaler ce qu'il s'est passé l'année dernière. J'avais un contrat avec Monsieur Sauter, je l'ai prévenu que je partais en vacances deux semaines et pourtant je n'ai pas été remboursé de mes paniers.

Le Président

Le contrat que vous aviez avec Mr Sauter, stipulait bien que vous aviez deux semaines de vacances "autorisées". Nous allons voir ce que nous pouvons faire pour que vous récupériez vos deux semaines.

Le Trésorier

Correspondance : C/O J. VIGON 185 chemin St Péchaire 06600 ANTIBES

courriel : mcse_antibes@yahoo.fr
blog <http://maisoncse.canablog.com/>

Maison de la Consommation Solidaire et Ecologique

association loi 1901 n° 0061022867

C'est la raison pour laquelle cette année le contrat est établi entre les consommateurs et l'association et non plus directement avec le producteur.

De l'assemblée:

Je crois que vous vous trompez en voulant attribuer des paniers à des familles dans le besoin. D'ailleurs, plusieurs personnes sont parties pour cette raison. Je pensais que la solidarité se faisait uniquement avec les agriculteurs. Il y a déjà assez d'association qui s'occupe de la solidarité avec les gens dans le besoin.

Le trésorier

Nous avons voulu apporter plus de sens au nom de notre association: consommation "solidaire". Nous pensons qu'il trouve son sens dans toutes les solidarités.

Le Président:

La solidarité avec les producteurs, n'exclue pas celle que nous pouvons construire avec d'autres consommateurs.

De l'assemblée:

Pourquoi ne pas travailler avec des associations spécialisées dans l'aide aux personnes dans le besoin,

Le Secrétaire

Nous avons pensé à cela. Ce n'est pas décidé encore. On vous invite d'ailleurs à y réfléchir. Nous avons pensé au CCAS parce qu'il est institutionnel et que devant la diversité des associations nous ne savions laquelle choisir. Mais continuons d'y réfléchir.

V ELECTIONS

1/ Administrateurs:

Se présentent aux postes d'administrateurs:

Mme Gautier Corine
Mme Vigon Josette
Mme Perret Marylène
Mme Arcussi Dominique
Mme Ejarque Nicole
Mme Gottardo Maylis
Mme Schmidt Marie Claire
Mr Biri Julien
Mr Dray Cyrille
Ils sont élus par l'assemblée à l'unanimité.

Correspondance : C/O J. VIGON 185 chemin St Péchaire 06600 ANTIBES

courriel : mcse_antibes@yahoo.fr
blog <http://maisoncse.canablog.com/>

Maison de la Consommation Solidaire et Ecologique
association loi 1901 n° 0061022867

2/ Bureau

Se présentent aux postes de:

Secrétaire: Mme Desalbre Maylis
Secrétaire adjointe: Mme Ejarque Nicole
Trésorière: Mme Gautier Corinne
Trésorière adjointe: mme Perret Hélène
Président: Mme Vigon Josette
Vice président: Mr Biri julien

Ils sont élus par le conseil d'administration à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18H00 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire

Correspondance : C/O J. VIGON 185 chemin St Péchaire 06600 ANTIBES

courriel : mcse_antibes@yahoo.fr
blog [http: maisoncse.canablog.com/](http://maisoncse.canablog.com/)